



## EVACUATION DES BRANCHES

Si vous avez recours à un professionnel et que les branches sont amenées directement chez ETA Fragnière Sàrl à Estavayer-le-Gibloux par votre jardinier ou paysagiste, la Commune de Villorsonnens paie les frais de traitement des branches, hormis le transport, et uniquement lorsqu'il s'agit d'une taille normale annuelle.

**Dans l'idéal, la livraison directe devrait se faire uniquement lorsque le volume produit dépasse largement la capacité d'une remorque de voiture (dès une tonne ou 10m<sup>3</sup>).**

Toutefois, afin de contrôler les dépôts et pour régler les factures, nous vous demandons de bien vouloir compléter la carte de contrôle ci-dessous. Elle devra être jointe au bulletin de livraison que votre jardinier ou paysagiste signera chez ETA Fragnière Sàrl. Elle sera alors annexée à la facture qu'ETA Fragnière Sàrl adressera à la Commune.

**ETA Fragnière Sàrl : Route de Grenilles 30 à Estavayer-le-Gibloux Tél. : 079 410 99 85  
Heures d'ouverture : du lundi au vendredi, de 07h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30, le samedi matin sur rendez-vous uniquement.**

Nous vous remercions de votre collaboration.

Le Conseil communal



Commune de Villorsonnens

### Carte de contrôle – élimination des déchets verts

Nom du propriétaire : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

NPA – Localité : \_\_\_\_\_

<b>Genre de déchets :</b>	<b>Entreprise mandatée :</b>
Poids estimatif éliminé : _____ kg	<b>Responsable :</b>

Ce bon remis à ETA Fragnière Sàrl sera joint à la facture adressée à la Commune.